

Charte d'accueil

L'Office de Tourisme de Bar-sur-Seine et ses environs est classé dans la catégorie 1 étoile (et appartient au réseau de la FNOTSI).

Il s'engage à :

- Faciliter l'accès à l'information
- Faciliter l'accès aux visiteurs et aux personnes à mobilité réduite
- Adapter les horaires à l'activité touristique ou d'animation
- Aménager et entretenir l'espace accueil
- Offrir un accueil aimable et efficace
- Prendre en charge le visiteur dès son arrivée
- Faciliter les contacts avec les visiteurs étrangers
- Assurer un accueil téléphonique rapide et efficace
- Répondre aux courriers et aux courriels tout au long de l'année
- Informer et renseigner gratuitement en fonction du type de visiteur
- Répondre aux besoins exprimés par les visiteurs
- Mettre à disposition des brochures classées par catégorie par un marquage lisible, traduites en plusieurs langues et organisées en libre service
- Inciter le visiteur à découvrir
- Réunir l'information touristique et culturelle actualisée
- Mesurer la qualité de l'accueil et de la satisfaction des visiteurs pour l'améliorer

Les horaires d'ouverture sont affichés en français, anglais ainsi que les informations utiles et numéros d'urgence

Les réclamations sont analysées et prises en compte pour améliorer la qualité de service